

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

**FAIT DIVERS**

**FLAGRANT DÉLIT  
D'ADULTÈRE** P.4

Pour tout renseignement  
sur l'OTR, appelez le

**8201**

Un nouveau centre d'appel

**Lorsque Abass Kaboua donne raison  
au journal Chronique de la Semaine :**



P3

Abass Kaboua, président du MRC, membre du CAP2015

**" Jean-Pierre n'est  
pas rassembleur  
mais très ambitieux  
comme le cafard "**

**Escroquerie politique :**

**L'ANC se moque de ses militants en  
se lançant dans la précampagne  
sans les réformes politiques?** P.3



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

**Reformes économiques en vue**  
**Introduction de la Facture normalisée TVA :**  
**Le Commissaire aux Impôts  
de l'OTR explique les raisons**



P.4

Ahmed Esso-Wavana ADOYI, Commissaire aux Impôts

**Après un bilan de cinq années d'activités bien rempli :**

**LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET  
DES LOIS SOCIALES PRÉVOIT DE  
BELLES PERSPECTIVES POUR LES  
CINQ PROCHAINES ANNÉES** P.5

**Conséquence de l'application du règlement 14  
de l'UEMOA relatif au chargement à l'essieu :**

**184 camions bloqués  
au Port de Lomé** P.5

# Des correspondants locaux et le personnel du service de Monitoring de la HAAC se forment au suivi des médias

Les correspondants locaux et le personnel du service de monitoring de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) sont en séminaire de formation depuis hier à Lomé, sur le suivi efficace des organes de presse dans le respect des normes professionnelles. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre de deux jours a été présidée par le président de la HAAC, Biossey Kokou Tozoun en présence du chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez et de la ministre de la Communication, de la culture, des arts et de la formation civique, Germaine Kouméalo Anaté.



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de la formation

L'objectif de cette rencontre est de renforcer les capacités des correspondants locaux et du personnel du service de monitoring de la HAAC afin de leur permettre de bien faire leur travail,

notamment le suivi des prestations de médias pour déceler d'éventuels dérapages et en informer la HAAC.

Au cours de ces deux (2) jours d'échanges et de travaux en ateliers, les participants vont à

décortiquer plusieurs thèmes et sous-thèmes portant entre autres, sur " la définition du monitoring des médias ", " les principes directeurs pour un monitoring efficace ", " les techniques d'analyse de contenus ", " les émissions audiovisuelles et articles de presse ".

Selon le président de la HAAC, ce séminaire organisé grâce à l'appui financier de l'Union Européenne, se tient dans la perspective de la prochaine élection présidentielle.

" La mise en place et la formation des correspondants locaux, viennent enfin de concrétiser une des préoccupations majeures de la (HAAC) depuis le début de la mandature." a-t-il précisé avant d'ajouter que les participants

seront plus aptes à faire l'analyse objective des contenus des émissions audiovisuelles et des articles de presse et à rédiger des rapports de monitoring en cette période électorale. La HAAC pourra ainsi garantir la veille médiatique au cours de la période électorale et assurer par voie de conséquence, une de ses missions constitutionnelles.

Les correspondants locaux servent de relais à la HAAC à l'intérieur du pays et ont pour mission de surveiller les organes de presse dans le respect de la déontologie. En cas de dérapage des médias, ils en informent la HAAC et cette dernière réagit en interpellant les responsables des organes fautifs.

Carole AGHEY

# Les compatriotes rescapés des manifestations violentes de Zinder au Niger de retour au bercail

L'attaque contre l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo en France et la publication de la caricature du prophète Mahomet dans la nouvelle parution de ce journal après la tuerie de ses caricaturistes a eu des conséquences collatérales hors des frontières françaises.

Le 16 janvier dernier, des manifestations contre la caricature de Mahomet à la une de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo ont éclaté dans le monde musulman qui considère cette

publication comme une insulte à l'égard de leur prophète. Ces manifestations avaient dégénéré en émeutes avec pour conséquences des morts, des blessés et des églises réduites en cendres au Niger. Les chrétiens et tous ceux qui portaient un signe chrétien étaient recherchés et brûlés. Une compatriote aurait trouvé la mort, victime de ces incendies.

Le mardi 27 janvier dernier, vingt trois ressortissants togolais qui vivaient à Zinder (Niger) ont été rapatriés. Ils ont été accueillis au poste frontière de

Sanvee Codji (entre le Bénin et le Togo) par la ministre de l'Action sociale, Dédé Ahoéfa Ekoué. Un retour au pays qui a été rendu possible grâce aux instructions personnelles du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Ces Togolais de confession chrétienne ont été contraints de quitter la ville de Zinder en proie à des violences lors des manifestations organisées par des mouvements islamistes. Certains ont été brutalisés alors que d'autres ont vu leurs maisons et leur commerce sacca-



Des scènes de violences

gés. Leur vie était en danger. Installés provisoirement au

centre des sinistrés de Logopé à Lomé, ils ont reçu la visite de l'ambassadeur du Niger au Togo, du vice-président de l'Union musulmane du Togo et du représentant du président de la Conférence des évêques du Togo. Ceux-ci sont allés leur apporter soutien et réconfort.

Malgré leur mésaventure, ils espèrent retourner un jour dans leur pays d'adoption.

Pour l'instant, ils se sont mis en sécurité sur leur terre natale.

Pierre A.

## Présidentielle de 2015 :

# Le PNUD vient en appui à la Cour Constitutionnelle

Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) s'est proposé d'accompagner notre pays dans le processus de l'élection présidentielle de 2015 en venant en appui aux institutions directement impliquées

dont la cour constitutionnelle. Il s'agit pour le PNUD de renforcer la capacité de résilience du Togo aux conflits en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche stratégique d'établissement d'une infrastructure

durable de paix.

L'un des objectifs du projet " infrastructure de paix " du PNUD est d'aider le Togo à créer les conditions d'un environnement serein et propice à une paix durable. C'est ainsi que plusieurs

institutions fortement impliquées dans le processus électorale ont bénéficié des subventions de la part de cette Institution Onusienne. Lundi dernier c'était au tour de la cour constitutionnelle de signer une lettre d'accord de subvention avec le PNUD.

Cette subvention estimée à 25 millions de FCFA, permettra à la Cour Constitutionnelle de statuer sur la validité des candidatures, de vider le contentieux électoral, de proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, a fait remarquer la représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Ndiaye Khardiata Lo.

Rappelons que vendredi dernier, les Organisations de la Société Civile (OSC) ont bénéficié de 140 millions de FCFA afin de mener à bien leur activités de sensibilisation, de formation et d'éducation des populations. Quant à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), elle va bénéficier d'une somme de 65 millions pour assurer sa mission en période électorale.

# Le Gouvernement facilite la création d'entreprise en supprimant la redevance relative à la déclaration d'existence

Les opérateurs économiques n'auront plus désormais à payer la redevance relative à la déclaration d'existence de leurs entreprises. Cette redevance d'un montant de 30.000 FCFA pour les personnes morales et 9.000 pour les personnes physiques vient d'être supprimée par l'Office Togolais des Recettes.

En effet selon une note de service de l'Office Togolais des Recettes, seul un timbre fiscal de 1000 FCFA sera exigé à la déclaration d'existence d'entreprise.

Par conséquent, les frais de prestation établis conformément à l'arrêté 011/MCPSP/CAB/DSPS du 13 Avril 2012 relatif aux formalités de création d'entreprise au Togo sont désormais fixés à 29.250 FCFA pour les personnes morales et 25.400 FCFA pour les personnes physiques contre respectivement 58.250 FCFA



Arthème Ahoomey-Zunu, chef du Gouvernement

contre 34.400 FCFA par le passé.

La rédaction

Espoir Dao

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**AGBANDA Pierre**  
**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**

**Imprimerie St Louis**  
Tirage : 2000 ex.

**Escroquerie politique :****L'ANC se moque de ses militants en se lançant dans la précampagne sans les réformes politiques?**

**Les militants de l'ANC ne semblent plus comprendre la démarche de leurs leaders qui se sont lancés dans la précampagne pour la prochaine présidentielle prochaine au détriment des marches pour les réformes politiques. Ces marches avaient été juste suspendues pour permettre aux militants de s'inscrire sur les listes électorales et devraient reprendre aussitôt après et de façon quotidienne jusqu'à l'obtention des dites réformes que ces leaders voulaient se tailler sur mesure.**

En effet après l'échec cuisant des marches des 13 et 16 janvier dernier, au lieu d'avoir l'honnêteté politique d'annoncer à leurs militants qu'ils mettaient fin à ces manifestations pour prendre le chemin de l'élection, Jean-Pierre Fabre et ses amis leur ont fait croire qu'il s'agissait d'une simple suspension de ces descentes dans la rue.

" A force de mentir à ses amis, on finit par tromper ses enfants ", dit-on. Jean-Pierre Fabre, à force de mentir au peuple, a fini par tromper ses propres militants. Nombreux sont ces derniers qui ne comprennent plus les démarches de leur président. " Nous n'allons jamais reculer, si les réformes ne sont pas faites, nous n'irons jamais aux élections et ces élections n'auront pas lieu ", martelaient les responsables du CAP2015 lors de leurs marches.

" Je ne comprends pas la stratégie de nos responsables qui se montraient intransigeants sur les réformes avant la tenue des élections mais qui ont brusquement changé le cap. Je pensais qu'après la révision de la liste électorale, nous allions reprendre le chemin de la contestation pour réclamer les réformes à travers les marches. D'ailleurs c'est ce que nos responsables n'ont cessé de nous marteler. Non seulement ils ne nous disent plus rien, mais encore on les voit en campagne pour on ne sait quelle élection. Et pourtant, ils nous ont toujours dit que les réformes auraient lieu et que le président Faure Gnassingbé ne se représenterait pas à ce scrutin ", s'indignait Adjédato Kossivi, militant de l'ANC résidant à Katangakomé. "J'ai l'impression que Jean-Pierre Fabre et ses compagnons nous prennent pour des cons ", lança-t-il très fâché.

Cette réaction témoigne de l'incompréhension des militants qui sont nombreux à se demander ce qui se passe réellement au sein de leur parti, l'ANC, et de la coalition CAP2015.

Au cours de la conférence de presse tenue au siège de l'ANC le lundi après-midi, les responsables de l'ANC interrogés sur

leur participation au prochain scrutin sans les réformes, ont répondu par l'affirmative, après avoir jeté leur dévolu sur le parti UNIR qu'ils accusent d'être à l'origine de l'échec des réformes.

En clair, les responsables du CAP2015 confirment qu'ils participeront à l'élection présidentielle de 2015 sans la moindre réforme. Cette position a désorienté les militants habitués au slogan : " Pas de réformes, pas d'élection, Faure Gnassingbé doit partir ".

Aujourd'hui, le langage semble avoir changé : " Nous irons aux élections même sans la moindre réforme ", martèlent-ils. Le comble, c'est que les militants n'ont pas été informés de la nouvelle démarche. Il en est de même pour certains journalistes qui accompagnaient le CAP2015 dans ses errements et qui ne savent plus aujourd'hui ce qu'il faut dire. N'est-ce pas là une escroquerie politique de la part des dirigeants de l'ANC et du CAP2015?

Certains militants estiment que leurs responsables se comportent comme s'ils ont décidé d'accompagner le régime en place pour l'élection de 2015. Ils vont plus loin en soupçonnant leurs dirigeants d'avoir reçu de l'argent pour arrêter les marches et accompagner le parti UNIR à la victoire.

Cette lecture des discours et des actes des dirigeants a sûrement impacté la participation des militants du CAP2015 à la révision des listes électorales. " Nos responsables nous ont dit que



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

pas de réformes, pas d'élection, pourquoi je dois aller m'inscrire sur la liste électorale du RPT/UNIR ?", vociférait le sieur Anani Max, un jeune militant désœuvré qui était ivre de Sodabi (boisson alcoolisée locale).

Le jeune homme qui ne comprend pas grand-chose à ce qui se passe, est formel : "Je n'irai jamais m'inscrire ni voter si les réformes ne sont pas opérées pour que Faure Gnassingbé quitte le pouvoir ". Ils sont des milliers, ces militants qui ne sont pas allés s'inscrire parce que leurs responsables leur avaient fait comprendre que cette fois-ci le président Faure allait partir après les réformes. C'est d'ailleurs pourquoi, et selon une source proche de la CENI, dans le fief de l'opposition, les militants ne se sont pas bousculés pour s'inscrire malgré une journée de prolongation accordée aux retardataires pour se faire enregistrer sur la liste élec-

torale et obtenir la carte d'électeur.

Jean-Pierre Fabre et ses affidés, au lieu de mobiliser leurs militants à aller s'inscrire sur les listes électorales, ils ont passé leur temps à les intoxiquer avec des histoires à dormir debout et des slogans du genre : " Pas de réformes, pas d'élection ". Ils ont choisi de gambader à travers le pays pour la précampagne alors que la plupart de leurs militants ne se sont pas inscrits sur la liste électorale dans la zone 1.

Le comble c'est que le jour de la proclamation des résultats, Jean-Pierre Fabre et son CAP2015 seront les premiers à crier à la fraude massive, oubliant qu'ils ont eux-mêmes œuvré à la démobilisation de leurs militants dont la plupart en âge de voter ou ayant perdu leur carte d'électeur, n'ont pas daigné se faire inscrire sur la liste électorale.

Tout compte fait, le CAP2015 s'est résolument lancé dans la

campagne pour l'élection présidentielle de 2015 sans qu'aucune réforme ne soit opérée comme il l'exigeait, laissant désarmés les militants qui ont en majorité boycotté la révision des listes électorales dans la zone 1.

Le coordonateur des Organisations de la Société Civile, Me Ajavon Zeus, a fait les frais de ce revirement du CAP2015 en se voyant intimer l'ordre de fermer son bec lorsqu'il vociférait encore que " Pas de réformes, pas d'élections ". Les responsables de CAP2015 lui ont fait savoir qu'il n'est pas membre du CAP2015 et n'a plus le droit de se prononcer sur leur participation aux élections.

Pour les responsables du CAP2015, le slogan " pas de réformes, pas d'élection " est révolu. Cap donc sur les élections sans réformes au grand dam des militants qui ont été moulés sur le format de ce slogan. Le président du MRC reste ferme sur ce format et menace Jean-Pierre Fabre et ses acolytes qu'il traite de tous les noms d'oiseaux. La seule question qui revient sur les lèvres des militants est de savoir pourquoi ce revirement de 180° opéré par Jean-Pierre Fabre.

En tout cas, la nouvelle position du CAP 2015 trouble la sérénité au sein de la coalition qui bat de l'aile à quelques jours du scrutin. Alors bonjour les dégâts avec à la clé un échec cuisant pour l'opposition qui a enregistré déjà six candidatures.

Aliziu Dominique

**Lorsque Abass Kaboua donne raison au journal Chronique de la Semaine :****" Jean-Pierre n'est pas rassembleur mais très ambitieux comme le cafard "**

**Le Club de la presse du mercredi dernier sur Kanal FM a connu un moment pathétique. L'invité de l'émission animée par Sas Gawou Innocent était un certain Abass Kaboua, l'homme dont Jean-Pierre Fabre s'est servi pour régler les comptes à ses adversaires politiques, notamment le Chef de l'Etat et ses collaborateurs. En effet Abass Kaboua était l'homme le plus adulé des marches hebdomadaires des samedis. Lorsqu'il montait sur le podium, le chantre du slogan " hessoutou, dumowa " axait ses interventions sur le président Faure Gnassingbé et ses collaborateurs qu'il traitait de tous les noms d'oiseaux. Il accablait d'injures le président Faure et son parti UNIR et les militants de l'ANC criaient de joie.**

Il était pratiquement comme une star et lorsqu'il s'absentait un peu, la marche n'était plus intéressante, selon les militants de



Abass Kaboua, président du MRC

l'ANC. Votre journal Chronique de la Semaine avait prédit une fin malheureuse pour Abass Kaboua après le grand service rendu au gourou de l'ANC Jean-Pierre Fabre. Nous savons que Jean-Pierre Fabre était en train de l'utiliser comme une orange dont on extrait le jus puis à la fin on jette le reste comme si de rien n'était. Evidemment le moment est venu et Abass Kaboua se retrouve jeté dehors comme un malpropre par le chef de la secte ANC, Jean-Pierre Fabre.

" C'est un grand regret, c'est un grand regret, c'est vraiment un très grand regret car je ne savais pas que les gens étaient dans leur petit calcul ", telle est la réponse donnée à un journaliste qui lui a demandé s'il regrettait l'aventure de l'ANC. Comme Abass Kaboua, l'allié de toujours de l'ANC depuis sa création, en l'occurrence le parti ADDI du professeur Aimé Gogué, a également fait l'amère expérience avec le parti des métis incarné par le Franco-libano-togolais

Jean-Pierre Fabre n'a pas hésité à claquer la porte. Le président du parti OBUTS, Agbéyomé Kodjo, avait également fait les frais de l'insolence de Fabre.

L'on se demande si c'est Jean-Pierre Fabre et ses affidés qui sont mauvais ou ce sont leurs alliés politiques qui ne sont pas sincères. Mais Abass Kaboua nous décrit un peu l'homme et ses méthodes. Pour le président de MRC, Jean-Pierre Fabre est un homme politique qui n'aime pas un bon partenariat mais plutôt des méteayers. Il est égoïste, très arrogant et sans égard pour personne. " Il gèle le CAP2015 comme les goulags (les camps de travail forcé de l'ex-URSS) et surtout il n'est pas rassembleur mais très ambitieux comme le cafard".

Le président de MRC va plus loin en présentant ses excuses aux auditeurs de Kanal FM et normalement au journal Chronique de la Semaine qui avait dénoncé dans ses colon-

Suite à la page 6

## Reformes économiques en vue/Introduction de la Facture normalisée TVA : Le Commissaire aux Impôts de l'OTR explique les raisons

Dans l'optique de l'amélioration de la gouvernance économique déjà enclenchée, les plus hautes autorités du pays ont initié des réformes économiques encourageantes dont les premiers résultats sont visibles. En témoigne l'augmentation substantielle du budget de l'Etat. La création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) s'inscrit dans cette dynamique. Au nombre de ces réformes économiques, l'introduction récente de la " facture normalisée TVA ", objet de l'échange entre le Commissaire des Impôts et les journalistes, hier mercredi au siège de l'OTR.



Ahmed Ezzo-Wavana Adayi, Commissaire aux Impôts

Selon le Commissaire des Impôts, Ahmed Ezzo-Wavana Adayi, l'une des principales innovations de la loi des finances 2015, votée le 30 décembre 2014, est l'introduction de la facture normalisée TVA. Cette innovation qui vise à améliorer le recouvrement fiscal de la TVA à hauteur de plus de 20%, n'est pas qu'une simple formalité mais elle comporte des avantages énormes.

D'abord, l'institution de la facture normalisée va permettre à l'Etat d'alimenter ses caisses par la collecte rigoureuse de la TVA. Avec cette nouvelle mesure, aucune entreprise ne pourra s'autofinancer grâce au fonds de la TVA récolté çà et là sur le dos du contribuable.

Ensuite, elle permettra de limiter voire bannir la fraude car cette pratique qui s'impose à toutes les entreprises à priori, va permettre de rendre claires toutes les transactions puisqu'elles seront toutes numérotées et enregistrées.

En effet, l'article 330 du Code général de des impôts dispose :

Toute opération commerciale doit être consignée par une facture qui doit remplir un certain nombre de conditions. " Mais dans la réalité, la pratique quotidienne a démontré que beaucoup de transactions continuent par se développer sans que des factures soient fournies aux clients.

C'est donc pour pallier cet état de fait que l'ORT a introduit cette nouvelle mesure en vue de redresser l'économie togolaise et permettre à l'Etat de s'assurer un meilleur recouvrement fiscal.

La facture document comptable instituée depuis 1985 par plusieurs lois successives mais jamais appliquée de façon rigou-

reuse, devra connaître un début d'application à partir de mars 2015. Consacrée par la loi de finance 2015 et votée en décembre 2014, la facture devient une pièce comptable qui fait foi, que ce soit entre fournisseurs et clients ou entre opérateurs économiques et l'administration fiscale.

Selon le Commissaire aux Impôts de l'OTR, la facture normalisée fournie par l'OTR, oblige tout opérateur économique qui fait des transactions sur le territoire national de délivrer des factures qui ont été fabriquées auparavant par l'Office Togolais des recettes.

Cette facture comporte, en plus du numéro d'identifiant fis-

cal, un hologramme qu'on appelle la vignette TVA. Toutefois, a-t-il souligné, il sera donné autorisation à des entreprises qui font la demande de fabriquer elles-mêmes des factures. Mais elles seront obligées d'apposer sur leurs factures la vignette de TVA qui sera vendue au niveau de l'Office.

Comme autres avantages de son usage, la facture normalisée représente l'acte d'achat pour l'acquéreur d'un bien, et constitue une assurance en matière de garantie à accorder par rapport au bien acquis. Egalement, en cas de conflit entre le vendeur et l'acquéreur, la facture vous permet de vous tirer d'affaires...

JPB

## Fait divers

### FLAGRANT DÉLIT D'ADULTÈRE

INCROYABLE il était 17 h ce samedi quand M. Ismael, 50 ans, le mari de Awa, 39 ans, reçut le coup de fil tant espéré depuis quelques semaines. Il décrocha, écouta un instant, raccrocha et appela Maître Hubert, huissier de justice. " Bonjour maître, c'est Ismael. Je crois que le poisson est dans le filet. On vient tout juste de me l'apprendre. Dépêchez-vous ! Ils sont à Viva hôtel, un petit établissement de passe dans la rue de la boulangerie située sur la grande voie pavée ", déclara M. Ismael, tout content. " Oui, oui, je connais là ", dit l'huissier. M. Ismael appela ses frères et sœurs, ainsi que le frère de sa femme et leur donna rendez-vous chez lui dans une heure environ.

En moins de 30 mn, tout le monde était là : M. Ismael, son jeune frère, l'huissier accompagné d'un photographe et de deux policiers. Cette opération était prévue depuis que M. Ismael soupçonnait son épouse Awa d'infidélité. Il n'avait peut être pas tort car ses soupçons étaient depuis une semaine renforcés par les découvertes de deux détectives recrutés par ses soins pour espionner sa femme.

À plusieurs reprises, ils ont déjà rapporté qu'Awa était souvent accompagnée d'un homme plus jeune et dont l'attitude ne laissait aucun doute sur la nature de leur relation. Awa, une franco-bénoivoirienne, était la première épouse d'Ismael. Le couple s'était marié religieusement, et surtout légalement, au Consulat de France.

Mais après quelques années de vie commune et trois enfants, la routine s'était installée et malgré les efforts d'Awa pour maintenir la flamme dans son couple, son mari décida de prendre une deuxième épouse, comme l'autorise la religion musulmane. Ismael prit donc une deuxième épouse, suivie d'une troisième 18 mois plus tard. Il les installa dans des maisons différentes : il en avait les moyens. Mais il passait le plus clair de son temps avec ses deux ravissantes femmes et ne venait chez Awa que pour roupiller.

La nature ayant horreur du vide, et encore plus du vide affectif, Awa s'était trouvé un petit " pompier " pour calmer ses envies encore vives. Avec la complicité des employés de l'hôtel, l'équipe constituée de deux policiers, du mari, son neveu, de l'huissier et de son photographe accédèrent à la porte de la chambre qui abritaient les ébats de la femme adultère. Au premier coup de pied, la porte céda, découvrant Awa nue comme au premier jour de sa vie, chevauchant son amant, un vrai mâle au corps de docker.

Awa resta un instant tétanisée et les flashes du photographe crépitaient, immortalisant des images dignes de UNION, le magazine pour adultes. " C'est dans la boîte ! ", dit l'huissier. Il avait ce dont il avait besoin pour que l'avocat d'Ismael prépare le dossier du divorce au tort exclusif d'Awa. Awa tira le drap pour cacher son intimité, mais c'était déjà trop tard : les photos étaient prises.

La présence des deux policiers dissuadait l'amant, malgré son corps athlétique, de faire quoi que ce soit pour prendre l'appareil photo et détruire les photos prises. Awa descendit de son amant, puis du lit, entraînant le drap avec elle, faisant découvrir les 25 cm de muscle de son amant encore en érection. Debout, le drap jusqu'au cou, Awa croisa le regard et le sourire narquois de son mari, regard qu'elle soutint longtemps, très longtemps. A 19 h, la circulation était dense sur toutes les routes de la ville.

A suivre ....

## Célébration de la 62e journée internationale de la douane au Togo

### L'OTR a marqué l'évènement à travers des activités du commissariat des douanes et droits indirects

La 62ème journée internationale de la douane a été célébrée le 26 janvier dernier à travers le monde entier autour du thème : " la gestion coordonnée des frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concernés ".

Cette journée instituée depuis 1935 à Bruxelles en Belgique et célébrée par près de 280 administrations douanières du monde entier, est une occasion pour les

acteurs du secteur de conjuguer leurs efforts pour lutter contre les trafics illicites et faciliter la libre circulation surtout au niveau des frontières. C'est la première célébration de cette journée par l'OTR, une jeune institution qui abat un grand travail de mobilisation des ressources pour l'Etat, afin de lui permettre de financer des projets.

" Nous avons énormément facilité l'entrée des flux licites et nous luttons continuellement contre les flux illicites ", a indiqué le

commissaire des douanes et droits indirects de l'OTR (Office Togolais des Recettes), Kodjo ADEDZE.

" La célébration de la journée internationale de la douane est pour nous, administration des douanes évoluant aujourd'hui dans le cadre de l'Office togolais des recettes, une journée très importante qui nous permet de rendre visibles nos institutions et en même temps faire en sorte que notre mission douanière soit

Suite à la page 5

## Que faire pour avoir le salut ?

(1ère partie)

Dieu a créé l'homme par amour pour le faire vivre dans un paradis (jardin d'Eden). Mais l'homme a dit non. Il a préféré le mal. L'homme a fait échec dans le jardin d'Eden. Mais dans son grand amour pour l'homme Dieu (Jésus Christ) vient sur terre. Il est MORT, ENSEVELI et RESSUSCITÉ. Et c'est par ce sacrifice que l'homme est sauvé depuis le début de l'Église. C'est ce message du salut que les apôtres ont prêché.

Nous savons très bien que si Jésus monte au ciel, ceux qui doivent continuer l'œuvre ce sont les apôtres Actes 1 v 6-8. Ce sont les apôtres les premiers chrétiens. Mais comme l'homme est MAUVAIS, il refuse de croire en Jésus-Christ à travers le message des apôtres. Or Jésus dit lui-même qu'après son départ, c'est bel et bien les apôtres qui doivent parler de sa part et que tous doivent croire en la parole des apôtres Jean 17 v 20. Alors comprenez que tous ceux qui n'adorent pas comme les apôtres, sont vraiment dans le faux. Et c'est ce que nous n'arrêtons pas de dire à tous ceux qui nous suivent. Comment comprenez-vous que tous ce que les apôtres ont fait est totalement le contraire de ce que font les soi-disant églises d'aujourd'hui. Quand nous disons ces vérités, nous sommes traités de juges. Mais regardez les choses et faites en une analyse personnelle.

Dans Actes 2 v 38, Pierre dit aux Juifs que pour être sauvé il faut : 1 repentance, 2 baptême et 3 recevoir le Saint Esprit. Paul en parle dans 1 Cor 15 v 3 à 4 : mort, enseveli et ressuscité (3 choses). Jean de son côté dit : 1 Jean 5 v 8 (l'esprit, l'eau et le sang) et il ajoute que les 3 sont d'accord. Pour confirmer que sans les 3 dans la vie d'un homme, point de salut, Jésus lui-même montre ces 3 choses à Nicodème dans Jean 3 v 1 à 5 (naître de nouveau, naître d'eau et naître d'esprit) toujours 3 choses.

Voilà la vérité sur le salut de l'homme depuis que les apôtres ont commencé à prêcher l'évangile

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10 heures à 11 heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 / Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr

E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

**Après un bilan de cinq années d'activités bien rempli :**

# Le ministère du Travail et des lois sociales prévoit de belles perspectives pour les cinq prochaines années

**Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale a bouclé cinq ans d'intenses activités avec des résultats très satisfaisants qui ont permis de résoudre un certain nombre de problèmes sociaux touchant aux conditions de vie et de travail des travailleurs et employés togolais. Fort des résultats satisfaisants enregistrés, le ministère se projette déjà dans l'avenir avec des perspectives pour les cinq prochaines années.**

Ces perspectives portent autant sur le travail, l'emploi que sur la protection sociale.

**En matière de travail**

- Il s'agira de :
  - renforcer la dynamique de la négociation collective dans tous les secteurs d'activité ;
  - renforcer la protection des catégories spécifiques de travailleurs ;
  - réduire le travail des enfants et principalement ses pires formes ;
  - prendre en charge les travailleurs vivant avec le VIH/SIDA et les MNT ;
  - renforcer les interventions et le système d'information de l'administration et de l'inspection du travail ;
  - déterminer la représentativité des organisations syndicales de travailleurs par les élections sociales ;
  - assurer la conformité des textes nationaux aux normes internationales ratifiées par le Togo.

En matière d'emploi  
Les futures actions du ministère consisteront en :

- la mise en œuvre du plan d'action opérationnel de la politique nationale de l'emploi (2014-2018) dont le coût global s'élève à deux cent soixante-quatorze milliards quatre-vingt-quatre millions quatre-vingt-un mille cinq cents (274 084 081 500) francs CFA ;
- l'actualisation de la carte de potentialités d'emploi des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de projets autour des nouvelles potentialités d'emplois identifiées ;
- l'autonomisation de l'observatoire de l'emploi et de la formation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de migration de la main d'œuvre ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et du Programme entrepreneurial pour le renforcement de capacités en reliure de manuels (PERREM) ;
- la finalisation et la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées ;
- la mise en œuvre du Programme d'appui à la réinsertion des conducteurs de taxis motos aux corps de métiers professionnels au Togo (PARETAM) ;
- la mise en œuvre du Programme de renforcement des compétences pour l'insertion socioéconomique des populations les plus vulnérables et la création de micro et petites entreprises

- des jeunes filles et femmes, d'accroître la capacité technique des prestataires des services pour répondre aux besoins d'entrepreneurs de jeunes filles et femmes.
  - la mise en œuvre du Programme d'appui au développement de l'emploi des jeunes en milieu rural (PADER) ;
  - En matière de protection sociale
- Le ministère envisage :**
- de faire adopter la politique

- d'étendre l'assurance maladie à toutes les couches de la population (secteurs privé et parapublic, informel et agricole) ;
- de mettre en place une loi sur le financement de l'assurance maladie ;
- d'opérationnaliser l'organe administratif et le fonds national de

protection sociale par le gouvernement ;

**Suite à la page 7**

## Conséquence de l'application du règlement 14 de l'UEMOA relatif au chargement à l'essieu:

# 184 camions bloqués au Port de Lomé

**L'application du règlement 14 relatif aux normes de chargement à l'essieu, au poids et au gabarit de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) entrée en vigueur au Togo depuis le 26 décembre 2014, provoque des grincements de dents et des mécontentements chez les conducteurs de camions et les opérateurs économiques togolais et étrangers. Après les transporteurs de ciment qui ont garé leurs camions il ya un peu plus d'une semaine pour dénoncer les conséquences de cette loi sur leur revenus, c'est le tour de 184 camions de s'immobiliser au port à cause de ce règlement.**

En effet, selon les camionneurs, ce règlement leur accorde 58 tonnes y compris le poids du camion contre 80 à 90 auparavant. Aujourd'hui, un camion ne peut transporter qu'un conte-

neur de 20 pieds et demi (20pieds correspond à 25 tonnes) au lieu de 3 conteneurs. La location d'un camion coûte entre 2 millions et 2,100 millions de Francs CFA. Conséquence, le camion est obligé de faire deux tours pour acheminer la marchandise. Les opérateurs économiques burkinabè et des autres pays de l'hinterland sont en difficulté, car le transport de leurs marchandises devient très coûteux et cela impacte le prix de vente sur le marché.

Face à cette situation, il était proposé aux conducteurs de payer 10.000 FCFA par tonne de surcharge, ce qu'ils étaient prêts à faire. Cependant, le ministre en charge des Transports s'est montré intransigeant sur cette question.

Il a raison à plus d'un titre car, cette mesure de l'Uemoa vise à éviter le surpoids et à préserver l'état des routes. En revanche, cela est-il suffisant pour permettre à l'économie du pays de tirer profit de nos routes?

Selon des sources en provenance des transitaires, certains Etats de l'UEMOA ne respecteraient pas à la lettre ce règlement, ce qui pousserait des opérateurs économiques à se tourner vers les pays de cette zone qui disposent d'un port, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Si tel est le cas, les milliards de nos francs investis pour la modernisation et la compétitivité de notre port ne profiteront pas au pays.

Les opérateurs économiques togolais interpellent le ministre des Transports à s'investir personnellement afin de débloquent la situation pour que ces opérateurs économiques dont les camions sont bloqués au port avec des produits périssables (pâtes alimentaires, huile végétale, tomate, etc.), puissent convoier leurs marchandises à temps. Cela permettra également à nos routes construites à coût de milliards de booster notre économie.

Pierre A.

## Célébration de la 62e journée internationale de la douane au Togo

# L'OTR a marqué l'évènement à travers des activités du commissariat des douanes et droits indirects

**Suite de la page 4**

connue du public", a-t-il indiqué.  
"Aujourd'hui nos douanes ne sont dites performantes que lorsqu'elles travaillent de manière à réduire le temps d'attente aux frontières, que ce soient les camions chargés qui évoluent au niveau de nos frontières ou les personnes", a-t-il ajouté avant de souligner que "nous devons faire en sorte que ces attentes soient au maximum réduites ; d'où la nécessité de coordonner d'abord nos procédures, nos formalités au niveau des frontières, la lutte contre la fraude et de faire en sorte que tous les acteurs qui évoluent aux frontières puissent se retrouver pour mieux gérer les frontières en terme de flux de marchandises et de personnes".

Pour Henry GAPERI, le commissaire général de l'OTR, cette journée signifie que nous sommes dans la communauté internationale et que nous devons coordonner avec les partenaires ce qui doit l'être. "L'objectif primordial c'est la facilitation du commerce international et dans l'ensemble la facilitation



Photo de famille

des affaires dans l'intérêt de tout le monde. Ceci implique la coordination avec les pays voisins et les douanes de ces pays, ceux avec qui avons les frontières communes mais également avec la communauté internationale, étant donné que nous avons un port et un aéroport", a-t-il précisé.

La veille déjà, les agents de la douane se sont retrouvés au bureau des douanes de Kodjoviakopé pour une course hash. Les athlètes, avec à leur tête le commissaire des douanes, ont

dans une ambiance festive parcouru le boulevard du Mono pour aboutir au commissariat des douanes en passant devant l'hôtel Ibis. Ils se sont retrouvés au point de départ où ils se sont séparés après les mots du commissaire Kodjo ADEDZE suivis d'un rafraîchissement. Cette occasion a permis au commissaire de féliciter le gouvernement par rapport à sa mission en mettant en place l'OTR.

Pierre A.

## La Banque mondiale, un partenaire essentiel dans le développement du Togo :

# L'institution a financé en 5 ans une dizaine de projets

**L'un des partenaires économique les plus actifs au Togo reste la Banque mondiale. En cinq ans, l'institution aura financé une dizaine de projets à hauteur de 300 millions de dollars US.**

C'est en tout cas ce qui ressort de la rencontre qui a eu lieu le mardi 27 janvier dernier à la Primature entre le Premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, et le directeur des Opérations de cette institution au Togo, M. Diagana Ousmane,

Cette rencontre a permis aux deux personnalités d'évaluer les différents projets mis en œuvre par la Banque mondiale au Togo et également d'envisager des perspectives.

"Nous avons vu avec le Premier ministre la nécessité de passer à une autre étape, c'est-

à-dire développer des stratégies pérennes en vue d'intensifier l'appui de la banque au Togo pour une croissance beaucoup plus forte", a déclaré M. Diagana au sortir de la rencontre avec le Premier ministre.

Pour M. Hervé Assah, représentant résident de la Banque au Togo, cette visite se situe dans le contexte des échanges réguliers que la Banque mondiale entretient avec ses clients dont le Togo qui est l'un des membres très importants de l'institution.

Depuis quelques années notre pays a renoué avec ses partenaires au développement parmi lesquels la Banque mondiale, grâce au climat de stabilité et surtout aux efforts du gouvernement pour mettre le Togo sur le chemin du développement.

Pierre A.

# Le Prof Aimé Gogué, porte-étendard de l'ADDI à la présidentielle de 2015

**Le Professeur Aimé Tchaboré Gogué, président de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), a été choisi par ses militants pour être le porte-étendard dudit parti à la prochaine élection présidentielle. C'était la principale décision du conseil national de l'ADDI tenu le samedi dernier à Lomé.**

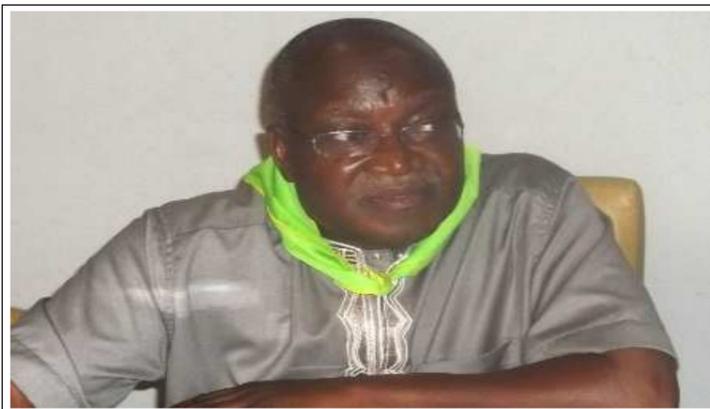
C'est désormais officiel : le parti ADDI prendra part à la prochaine élection présidentielle. Cette formation politique de l'opposition, hier alliée de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), a décidé de faire cavalier solitaire en choisissant son candidat à ce scrutin à l'issue du Conseil national tenu samedi 24 janvier dernier. C'est le Professeur Aimé Tchaboré Gogué, actuel président dudit parti, qui a été investi candidat à la prochaine présidentielle par l'ensemble des 57 délégués venus de tout le pays.

Pour la première fois depuis 24 ans, date de sa création, le parti ADDI entend " faire la politique autrement " dans une nouvelle dynamique non " unitaire ", mais " stratégique " afin, selon le nouveau candidat investi, de " venir à bout de cette dictature cinquantenaire ".

Selon le Professeur Gogué, " il est capital que les militantes, les militants, les sympathisants et la population togolaise qui veut les réformes à plus de 80% soient mobilisés pour soutenir

les actions et les appels que nous ferons avec les autres partis politiques et les organisations de la société civile." Le président et candidat de l'ADDI invite les populations togolaises en âge de voter à se mobiliser " pour les réformes et pour se faire recenser " afin de jouer leur partition lors des prochaines consultations électorales très décisives pour l'avenir démocratique du pays.

Depuis sa création en 1991, le parti ADDI a fait son petit chemin jusqu'à maturité avec aujourd'hui deux sièges à l'Assemblée nationale. Il vise à présent le fauteuil présidentiel.



Prof Aimé Tchaboré Gogué, président de l'ADDI

Longtemps allié de l'ANC, le parti ADDI s'est récemment désolidarisé de " cette autre dictature " alors que les deux plus

grands regroupements politiques du pays (Collectif sauvons le Togo (CST) et la Coalition Arc-en-ciel (CAC) étaient en plein

conclave pour aboutir à une unité d'action de l'opposition. Mais l'égoïsme de certaines formations politiques a mis à mal cette dynamique qui du coup a pris du plomb dans l'aile.

Avec cet engagement de l'ADDI dans la course pour le fauteuil présidentiel en 2015, c'est un total de sept candidatures venant de l'opposition que l'on enregistre à ce jour. De quoi dire adieu à cette fâcheuse volonté de certains leaders de s'imposer comme candidat unique de toute l'opposition sans un consensus préalable.

JPB

## 24ème Sommet de l'Union africaine à Adis Abéba : Les réponses de l'UA face aux différentes menaces de la Sous-région

**Le 24ème sommet de l'Union africaine se tiendra les 30 et 31 janvier 2015 à Adis Abéba en Ethiopie. Au menu de ce rendez-vous des chefs d'Etat et de gouvernement du continent africain, les questions brûlantes de l'heure, notamment la menace sanitaire, Ebola, et celle sécuritaire, Boko Haram. Mais déjà, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UA, à l'instar du Togo, sont déjà dans la capitale éthiopienne en vue de préparer les résolutions à soumettre à cette conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.**

Cette rencontre de haut niveau placée sous le thème : " Année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063 ", va également plancher sur les différentes menaces de l'heure qui assaillent une partie du continent africain.

Il s'agira pour les chefs d'Etat et de gouvernement de trouver des réponses adéquates non seulement à la menace Ebola qui ne faiblit guère malgré la mobilisation à des degrés divers, mais également du mouvement terroriste que constitue Boko

Haram vis-à-vis de nos Etats dans la sous-région.

Au sujet de la fièvre hémorragique à virus Ebola, la situation reste " extrêmement préoccupante " en Afrique de l'Ouest, malgré une nette baisse du nombre de personnes affectées par le virus, indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A ce jour, c'est un total de 21.759 cas de contamination ont été enregistrés sur les différents sites de prises en charge de la maladie avec un plafond de plus de 8.000morts déjà.

Face à cette menace, la réunion préparatoire préconise de satisfaire les besoins en per-

sonnel médical des pays les plus affectés, notamment la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria. Selon les experts, les saisons de pluies à venir ne sont pas de nature à calmer la maladie qui a fait son application en décembre 2013.

S'agissant du mouvement terroriste Boko Haram qui a fait plus de 13 mille morts et provoqué le déplacement de 1,5 millions de personnes, une coopération plus accrue des forces armées nationales devrait permettre de mettre hors d'état de nuire les membres de cette secte.

JPB



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (CE.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les quartiers, zones et localités suivants selon le programme ci-après:

### Mercredi 28 janvier 2015 :

**22h 00 à 00 h 00 et Jeudi 29 janvier de 08h 00 12h 00 :**

Toute la ville de Tsévie, Davie, Péage Davie, Diamond Ciment, Voltic, WhiteWay, Darégal Equatorial, EET, Togocel et Moov Service, Planification Tsévié, Station Oando, CMS Davié Ferme Anénou, Adéttikopé, Forage TDE d'Avédji, Champ de tir, SORAD Agoè, Tonoukoti, Tsikplonoukopé, Cité des déplacés, Service Amical, Déchets Plastiques, Entreprise Chinoise, Route de Contournement et leurs environs.

**08h 00 à 12h 00:** Attiégo, Moov Attiego, Lycée Attiégo, Société SMAT, Club Hippique, Direction Centre Scout et leurs environs.

**08h 00 à 16h 00 :** Tokoin Collège Protestant, Ecole des Auxiliaires Médicaux, Ecole des Sages- Femmes, Station d'essence Shell et Sun Agip, Tokoin Habitat et Seminaire, Avenue de la Victoire, Boulevard des Armées, CHU Sylvanus Olympio, Total Kodomé, Radio Légende Fm, Pharmacie Avé Maria, Ecole Alfa, Etat Civil, Restaurant Pizzar, Comelec,

Ambassade d' Egypte, Direction de la Météo et leurs environs.

**8h 30 à 9h 15 :** Wonyomè-Ségbé, Sagbado et leurs environs

### Jeudi 29 Janvier 2015:

08h 00 à 12h 00 : Kégué, Marché de Kégué, Djagblé, Kélégougan, Zogbéddji, et leurs environs.

### Vendredi 30 janvier 2015

Agoè Adjougba, EPP Adougba et leurs environs.

### Samedi 31 janvier 2015 :

**08h 00 à 12h 00 :** Dabara Kondji, CEG Dabara Kondji, Dabara Kondji Colas, Nétadi, Hôtel Bijou, Attiégo Adidomé, Attiégoivi et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des quartiers, zones et localités concernées par le désagrément et les remercie pour leur compréhension et leur fidélité.

Lomé, 2..5. JAN 2015

LA DIRECTION GENERALE  
Dr Germaine DJETELI

## Boire 1,5 litre d'eau par jour, un mythe ?

Diverses études démontrent qu'il faudrait boire environ 1,5 litre d'eau par jour, soit 8 verres quotidiens. Cependant, les chiffres diffèrent selon les recherches et les différents types de morphologies observées. L'eau est un élément essentiel pour le corps, sa consommation est donc indispensable. Mais se limite-t-elle vraiment à 1,5 litre par jour ?

Les besoins en eau du corps sont propres à la morphologie d'une personne, son mode de vie et au climat. L'eau représente environ 60% du poids du corps. Mais chaque jour, une quantité importante s'échappe de l'organisme. Des études démontrent que le corps d'une personne de taille moyenne dépenserait plus de deux (2) litres d'eau par jour. Les excès sont principalement éliminés par les urines, qui servent à évacuer les déchets produits par l'organisme, mais aussi par le biais de la respiration, la transpiration et les larmes. Ces pertes sont compensées par l'alimentation, qui

représente aux alentours d'un litre, et des liquides que l'on boit.

Il est donc nécessaire de s'hydrater tout au long de la journée, même lorsque la soif ne se fait pas ressentir. En effet, avec le vieillissement, les personnes ressentent moins le besoin de boire et des risques de déshydratation sont possibles. De même qu'en cas de fortes températures (la chaleur provoque une perte d'eau supplémentaire), d'effort physique, d'allaitement et de maladie, il est conseillé de veiller à la bonne hydratation du corps. Le risque de déshydratation se définit en fonction du poids corporel, et peut être dû à une consommation d'eau insuffisante et prolongée. Les premiers signes de déshydratation chronique peuvent se traduire par une urine de couleur foncée, des sensations de sécheresse au niveau de la bouche et de la gorge, des maux de tête et des étourdissements, ainsi qu'une peau très sèche et une intolérance à la chaleur. Afin d'y remédier, il est conseillé de boire

autant que possible, même si certaines études ont démontré qu'absorber une trop grande quantité d'eau pouvait être dangereuse.

### Boire trop serait mauvais pour la santé

Une consommation trop importante et trop rapide de liquides dans le corps, appelée hyponatrémie, pourrait être néfaste. Ces derniers ne seraient pas pris en charge par les reins, qui ne peuvent réguler qu'un litre et demi d'eau par heure.

En effet, boire trop d'eau ferait gonfler les cellules dans le sang, ce qui pourrait provoquer un trouble des fonctions cérébrales. La concentration de l'ion sodium intra plasmatique est fortement diminuée à cause de la présence importante d'eau dans le plasma.

Toutefois, l'hyponatrémie résulte le plus souvent de pathologies comme la potomanie ou un excès de perfusions : les cas de ce trouble restent rares et ne concernent qu'un nombre

infime de personnes.

### Des recommandations variables

Des études ont été menées afin de définir quel serait le réel besoin en eau du corps. Les chiffres variant entre 1 et 3 litres par jour, il est conseillé de boire environ deux litres quotidiennement. Mais comme nous l'avons vu précédemment, cela dépend de la morphologie, de l'environnement et du mode de vie de la personne.

Cette affirmation doit donc être nuancée et replacée dans les contextes auxquels elle appartient. Ces deux litres ne comprennent pas l'eau au sens propre du terme, mais l'ensemble des liquides qui passent par l'alimentation et les boissons à base d'eau (thé, café, jus). La théorie des 8 verres désigne donc la totalité de liquides consommés au cours d'une journée.

Cette recommandation trouve son origine dans une étude de l'Institute

of Medicine, qui avait suggéré que chaque calorie d'aliment ingérée était égale à un millilitre d'eau. Ainsi, une consommation de 1 900 calories par jour équivaut à 1 900 ml d'eau (soit 1,9 L).

La confusion s'est faite lorsque les personnes ont oublié que les aliments contenaient déjà de l'eau : il ne serait donc pas nécessaire de boire 2 litres d'eau supplémentaire. Cependant, d'autres études affirment le contraire : il faudrait, selon elles, en consommer entre 2,5 et 3 litres en plus de l'alimentation.

La réponse reste alors vague et impossible à définir, car beaucoup de recherches se contredisent et donnent chacune des résultats différents. La recommandation de boire 1,5 litre d'eau par jour peut être considérée comme un mythe, mais il reste nécessaire de veiller à sa bonne hydratation tout au long de la journée pour le bien de son organisme.

Passeportsante /Carole AGHEY

### Après un bilan de cinq années d'activités bien remplies :

## Le ministère du Travail et des lois sociales prévoit de belles perspectives pour les cinq prochaines années

### Suite de la page 5

garantie pour les mutuelles sociales ;

- de communiquer et sensibiliser sur le bien-fondé de la protection sociale ;

- de réaliser l'état des lieux des stratégies de ciblage appliqués en matière de protection sociale au Togo ;

- d'élaborer une classification de la population togolaise selon

les caractéristiques socio-économiques ;

- de renforcer les capacités des cadres sur la sécurité sociale.

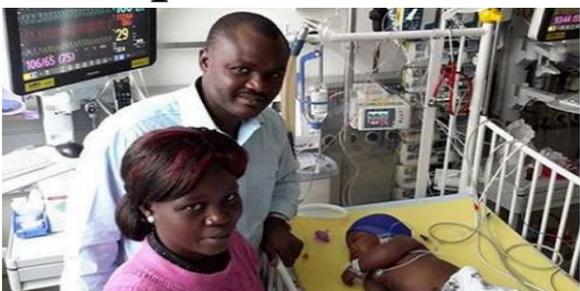
Si toutes ces mesures venaient à être mises en œuvre, l'emploi au Togo sera de plus décent et les employés tant du secteur public que privé gagneraient beaucoup.

Pierre A.

## Natalma KOLANI opéré avec succès en Allemagne

Souffrant d'une malformation et pris en charge bientôt 3 mois par Aimes-Afrique, l'enfant Natalma KOLANI a suivi une opération avec succès en Allemagne où il séjourne depuis le 24 janvier dernier en compagnie de ses parents et du Docteur Michel Kodom, président de l'ONG AIMES AFRIQUE.

Doté de cet esprit de COM-PASSION, Docteur Kodom et son équipe médicale n'ont pas



hésité une seconde à prendre en charge cet enfant. Le résultat est là avec l'aide de Dieu qui a opéré des miracles.

Aimes Afrique par la voix de

son président, remercie toutes les bonnes volontés pour leurs différents soutiens. L'une des étapes importantes de cette prise en charge est la phase postopératoire alors c'est l'occasion d'exhorter les uns et les autres à y contribuer pour aider le petit KOLANI à recouvrer totalement sa santé. Dieu vous le rendra au centuple.

Carole AGHEY

### Lorsque Abass Kaboua donne raison au journal Chronique de la Semaine :

## "Jean-Pierre n'est pas rassembleur mais très ambitieux comme le cafard"

### Suite de la page 3

nes le mépris et l'arrogance de Jean-Pierre Fabre.

Aujourd'hui, c'est Abass Kaboua qui dénonce les mêmes dérives de Jean-Pierre Fabre qui n'a même pas d'égard pour ses militants et surtout pour le peuple Togolais. " Si l'homme est incapable de rassembler autour de lui quelques petits partis, pourra-t-il gérer tout un peuple ", s'interroge un évêque

du Togo. Abass Kaboua vient de mettre à nu son allié Jean-Pierre Fabre dont les méthodes de partenariat sont beaucoup basées sur l'arrogance et le mépris pour les autres.

### Pourquoi Jean-Pierre Fabre s'est-il débarrassé d'Abass Kaboua ?

Selon certaines indiscretions, Abass Kaboua a œuvré avec Jean-Pierre Fabre pour mobiliser les fonds pour la cam-

pagne électorale du CAP2015. Abass Kaboua avait accompagné Jean-Pierre Fabre dans sa tournée européenne pour convaincre la diaspora à aider le CAP2015 à lever des fonds pour la campagne. Cette tournée européenne a donné des fruits très juteux et Jean-Pierre Fabre connaissant son ami Abass Kaboua qui voudrait voir clair dans les choses et surtout avoir sa part du gâteau, s'est vite débarrassé de lui pour être le seul maître à bord. Pour qui connaît Jean-Pierre Fabre, sa gestion est toujours entourée d'opacité que personne n'a le droit de savoir la vérité.

Ce qui est sûr, si les dignitaires de l'ANC n'arrêtent pas Abass Kaboua, sûrement qu'il nous dira dans les prochains jours les vrais dessous de ce clash. C'est justement à cause de ces fonds mobilisés auprès de la diaspora que le CAP2015 a abandonné son slogan "pas de réformes pas d'élection" pour celui de " pas de réformes, nous irons aux élections ". Ce qui est évident, la sortie médiatique d'Abass Kaboua est la résultante de l'arrogance et de l'égoïsme de Jean-Pierre Fabre et ses affidés. Chronique de la Semaine remercie Abass Kaboua pour ses révélations et accepte ses excuses.

Aliziu Dominique

**JE SUIS NATA, SAUVEZ-MOI !**  
s'il-vous-plait faites-moi un don

Né le 14 juillet 2015 à Dapaong au nord du Togo, à peine 6 mois, 9 kg, 57cm), le bébé Nataniman KOLANI de mère apprentie couturière âgée de 22 ans et d'un père en classe de terminale s'accroche à la vie malgré la douleur et les pleurs. Le nourrisson souffre d'une malformation (meningo-encéphalocèle) grave à la tête mais curable aux bons soins de AIMES-AFRIQUE.

**JE VEUX GRANDIR**

L'enfant Nataniman KOLANI a grandement besoin de votre générosité pour vivre et grandir.

Par virement : N° 7090141407717001  
Code Swift : ECOCTGTG RIB 60  
Par chèque : AIMES-AFRIQUE (NATA KOLANI)  
Par Western Union : Mme AMOUSSOU Atsoupi Delali Erica  
Par Moov Flooz : \*155\*2\*97966760\*Montant à envoyer\*Code de sécurité de votre compte Flooz #

**fais un geste et sauve une vie**

Merci de nous contacter sur 777 (Moov)  
Sur 900028595 (Togocel)  
Sur 23201515 (IlliCo)  
Par mail : info@aimes-afrique.org

La liste des donateurs à consulter sur le site [www.aimes-afrique.org](http://www.aimes-afrique.org)  
\*Après accord des donateurs - Liste actualisée chaque 15 du mois

CONAPP URATEL

## AVIS DE DÉCÈS

- 1-) Togbui Kpsekui Kodzo AZIABLE IV de Lébé ;
- 2-) Togbui Adiotso Dangnilo Gbekluse Nunekpekou IV de Lébé Kétapui ;
- 3-) Togbui Arsène Kamékpo Amévo Hounaké IV Chef traditionnel d'Agagnan Gbléta Atsadamé ;
- 4-) M. Hounaké Dovi Fiodjigbé, Chef de la famille Hounaké à Lomé ;
- 5-) M. Hounaké Dovi Yaogan Délali, Agent de Fret, Directeur Général de l'Etablissement Ulrich Fret Services à l'Aéroport, ses frères et sœurs ;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée :

**ADIOTSO DANGNILO Havessi ménagère à Lomé décès survenu le 11 janvier 2015 dans sa 61ème année.**



### Programme :

#### Vendredi 30 Janvier 2015

18h30 : Veillée de prières et de chants suivie de la veillée traditionnelle, corps présent au domicile de la défunte à Klobatémé Navados.

#### Samedi 31 Janvier 2015

10h 00 : Funérailles, tam-tam.

15h : Levée du corps suivie de l'Enterrement au cimetière familial de lébé-ketapui à côté de Djagblé.

**Maison mortuaire à Lomé :** Maison Hounaké Dovi Fiodjigbé Charles à Hountigomé face Sogea Satom Rue Cerfer Logement groudronnée côté Est en venant de la route de l'Aéroport.

Pour tout renseignement, information ou conseil  
contacter le centre d'appel au N° VERT

**8201**

OTR FEDERER POUR BATIR

# 05 Février 2005 - 05 Février 2015 : Déjà dix ans que le Père de la Nation, Gal Gnassingbé Eyadéma, nous a quitté



Les Artistes au Programme:

Les Ballets Djoliba  
de Guinée



Barry &  
African Groove



\* Nwö löl ny  
( Ballet de la Forêt)



L'AN 10 DE LA MORT DU PRÉSIDENT  
**GNASSINGBÉ EYADEMA**  
2005 - 2015



Les Productions Tidiane World Music

*Management & Prestation:*

*Initiative - Production - Conception:*  
Sère EYADEMA



L'AN 10 DE LA MORT DU PRÉSIDENT  
FEU GNASSINGBÉ EYADEMA  
5 FÉVRIER 2005 - 5 FÉVRIER 2015  
AU PALM CAMAYENNE



**Mme GUNN Clémence  
organise, en sa  
mémoire, une soirée  
à Konakry  
le 05 février 2015**

## Programme:

- 19h45mn -20h00-Arrivée et Installation des Invites.
- 20h00-20h5mn Présentation des Officiels du Programme et de la Physionomie de l'assistance
- 20h05-20h20mn -Prestation des Ballets Djoliba dans la Sérénade des Vierges.
- 20h20mn-20h30mn -Prestation de Nwo Lol Ny (Ballet de la Foret)
- 20h30mn -20h40mn -Participation de la Partie Togolaise.
- 20h40mn-20h50-Projection vidéo de la vie du Feu Président Gnassingbe Eyadema.
- 20h50mn-21h00-Lecture du Parcours de Combattant du Feu Président Gnassingbe Eyadema, Intervention du Consul du Togo en Guinée, Intervention de la Guinée.
- 21h00-21h20mn-Barry et African Groove.
- 21h20mn-22h00-Grand Spectacle des Ballets Djoliba sur une histoire d'amour: les séducteurs du Village.